

Numismatica Ars Classica, Zurich, Auction 92, 24 Mai 2016 (2.10 gr)

<https://www.sixbid.com/browse.html?auction=2717&category=57181&lot=2297825>

Plusieurs hypothèses pour cette silique que l'on peut classer soit en imitation, soit en frappe barbare. Le droit ne donne clairement pas d'indication sur l'autorité émettrice, le portrait n'est pas probant.

A/ DVAVNAS-SNVAVG

Si l'on cherche à lire dans le bon sens, les lettres utilisées n'ont pas de signification particulière. La tentative de lecture rétrograde ne donne rien non plus.

Il faut donc se rabattre sur le revers pour tenter de rapprocher cette monnaie d'une émission prototype.

R/ V•T/X/VTV/XX // LVA••

Il s'agit manifestement d'un revers de monnaie votive de décennalias, plus communément décrit en vota suscepta : VOT/X/MVLT/XX. L'exergue est plus commune est rappelle les émissions en LVG•• de l'atelier de Lyon. Cette signature n'a été utilisée qu'à trois reprises, sur un miliarensis au revers VIRTVS EXERCITVS émis au nom de Valentinien II (Bastien 221), sur un miliarensis non répertorié au RIC et chez Bastien, au revers votif VOT/XV/MVL/XX (NotInRic), et sur une silique au revers VRBS ROMA frappée au nom de Théodose I (RIC 43). Cettedernière émission très courte est exactement datée de l'année 390 par Bastien.

Imitation

Le principal objectif d'une imitation est bien de gagner du poids par rapport au prototype officiel imité, dans le but d'enrichir le faussaire. Dans cette hypothèse, et compte tenu du poids relativement important de cette monnaie (2.10gr), il pourrait s'agir d'une imitation de l'un des deux miliarensis de l'émission LVG••, ou de la silique lourde XV/XX à l'émission LVG•, tous les deux frappés au nom de Valentinien II entre novembre 389 et novembre 390.



L'argentei RIC 42, Incorrectement décrit dans le RIC en MVLT XX (avec un T en plus).

Poids observé de l'exemplaire du British Museum ([CGR135770](#)) : 3.17 gr



Le miliarese XV/XX NotInRic à l'émission LVG•• ([Nummus-Bible 37289](#)) – 4.7gr



Le miliarese VIRTVS-EXERCITVS NotInRic (Bastien 221) à l'émission LVG•• ([Nummus-Bible 41351](#)) – 3.88gr

Frappes barbares

Rome a très souvent autorisé, au moins fermé les yeux, sur des émissions monétaires de peuples fédérés. Le plus souvent, à l'époque qui nous concerne, il s'agit de peuples barbares, dont les territoires sont bien cernés et leur connaissance de la langue romaine, le latin, bien fruste. Mais la paix est souvent à ce prix. Si l'émission est de bon aloi, le taux d'argent respecté et le poids correct, la qualification des graveurs ne permet pas d'hésitation sur le caractère imitatif des portraits du droit et des revers aléatoires.

Les frappes non officielles de siliques votives sont les plus nombreuses, car les plus faciles à réaliser pour des graveurs de mauvaise qualité, peu formés à l'écriture latine. L'utilisation de poinçons pour former les lettres et les phrases est plus simple que le dessin d'une Rome assise ou d'une victoire marchant, beaucoup plus complexe à réaliser surtout en gravure négative.

La circulation de ces exemplaires peut être restreinte au territoire occupé ce qui, malgré leur bon poids, les exclu de facto des thésaurisations observées.

C'est dans ce contexte que l'on peut placer cette monnaie imitant comme prototype une silique votive, avec une marque d'émission de la silique **RIC 43b4** VRBS-ROMA de Théodose I.